

VEZIN LE 23 AVRIL 2017

LOTTO-TOPCOMPETITION DEBUTANTS

Guide technique et règlement particulier

1. Cette épreuve, dénommée **Grand Prix Francis Verborg** et réservée aux coureurs de la catégorie DEBUTANTS, se déroulera **selon** les règlements de la R.L.V.B et de la Lotto-Topcompétition. Le barème des pénalités de la RLVB sera le seul applicable. Elle est organisée par le Vélo Club Saint Barbe de Vezin en collaboration avec le Royal Namur Vélo.

2. Cette épreuve, inscrite au calendrier National R.L.V.B. en classe 1.17 aura lieu à VEZIN le dimanche 23 AVRIL 2017, **départ à 15h**. Toutes les opérations de départ et arrivée, se dérouleront au COMPLEXE SPORTIF DE VEZIN, Route de Leuze 393 à 5300 VEZIN. Idem pour les vestiaires et le contrôle médical.

3. Cette épreuve (**disputée en tant qu' épreuve individuelle**) entre en ligne de compte pour la Lotto-Topcompétition 2017. Elle sera disputée en **8 circuits** de 8900 mètres avec un départ neutralisé de 1200 mètres soit 70 kilomètres de course. Le départ réel sera repéré par le panneau **KM 0**.

4. Les classements seront établis suivant le règlement de la Lotto-Topcompétition Débutants 2017. Suivre le lien ci-dessous pour **télécharger** ce règlement.

<http://www.belgiancycling.be/content.asp?language=fr&id=144&subid=161&sid=173&ssid=>

ou

<http://www.belgiancycling.be/content.asp?language=nl&id=5&subid=30&sid=47&ssid=>

5. Classement Individuel des Points Chauds :

A la **fin** des 2^e, 4^e et 6^e tours, un **RUSH** aura lieu au **passage de la ligne d'arrivée**.

Il sera annoncé par une cloche un tour avant le sprint.

Le classement général des Points Chauds sera établi selon le règlement de la Lotto-Topcompétition.

6. Classement du Meilleur Grimpeur :

Pendant les 3^e, 5^e et 7^e tours, un **GPM** aura lieu au **sommet de la première côte du circuit**.

Il sera signalé par un drapeau au sommet et un panneau à 1000 mètres de ce même sommet.

Le classement général du Meilleur Grimpeur sera établi selon le règlement de la Lotto-Topcompétition.

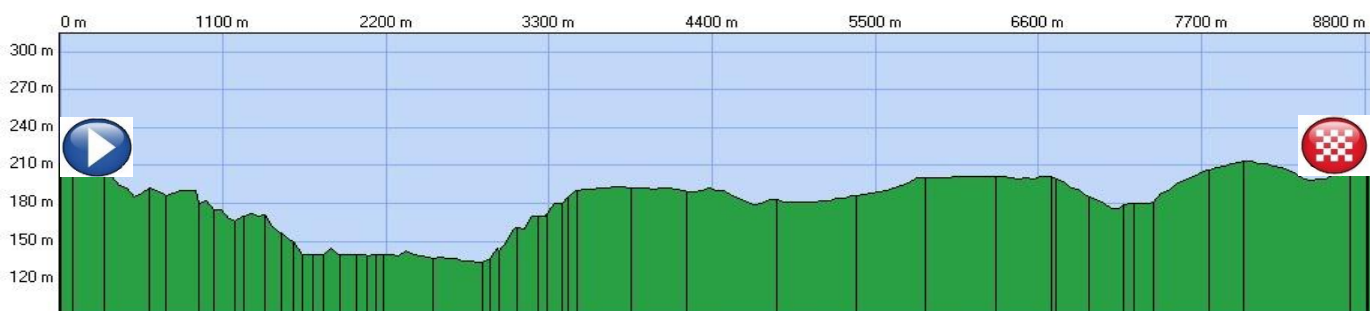
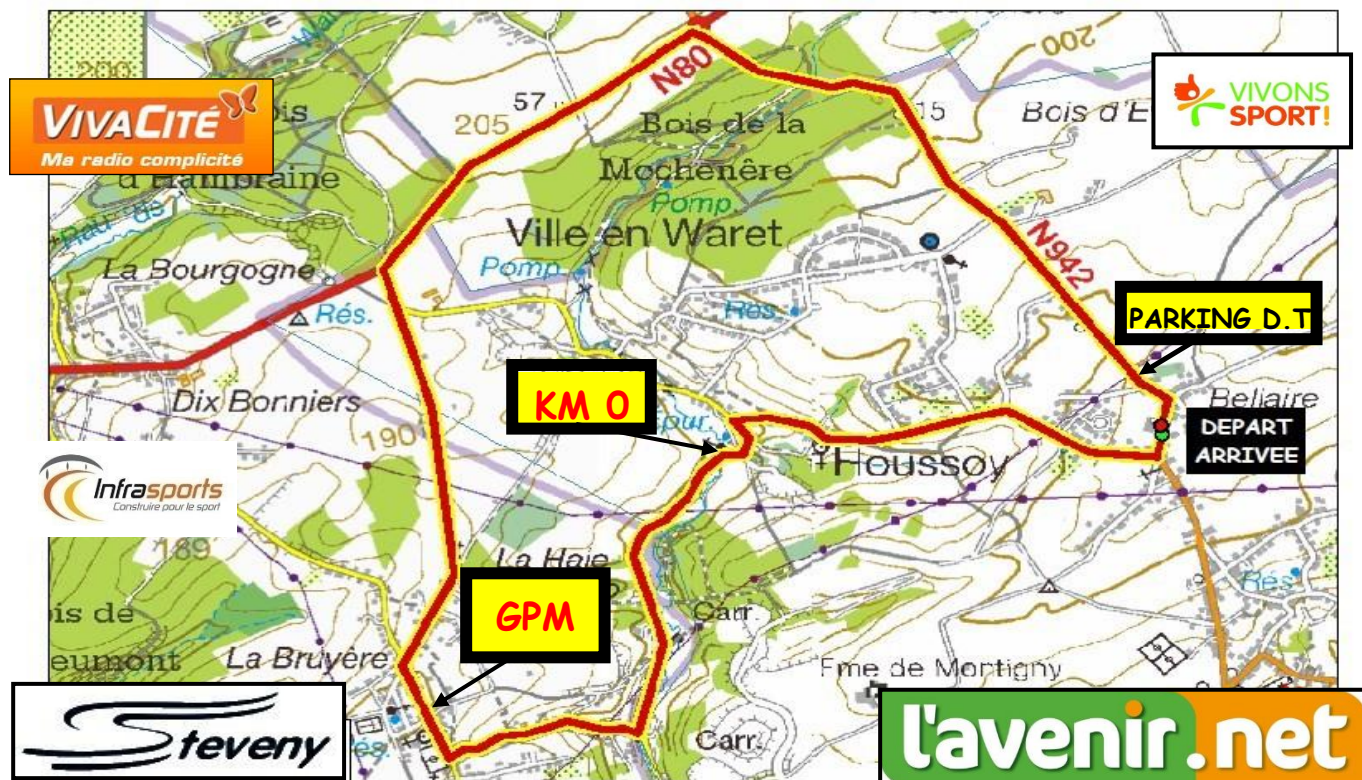
7. Tous les différends, contestations ou cas non prévus concernant l'organisation et le système des points de la Lotto-Topcompétition Débutants sont de la compétence exclusive de la Commission Route. Les décisions afférentes prises par la Commission Route sont irrévocables et sans appel.

8. Les coureurs seront suivis leur voiture d'assistance **Provinciale** ayant à son bord un chauffeur et un mécanicien en possession de leur licence officielle délivrée par la fédération. L'aide aux coureurs se fera toujours à l'arrière du peloton ou groupe de coureurs, à droite de la chaussée la voiture étant à l'arrêt.

9. La Direction course sera assurée par Christian YPPERSIEL, Domaine du Bois Gilet, 1 à 5300 VEZIN, GSM : 00-32-495- 927 444 .E-mail : yppersiel@skynet.be

10. Le barème des pénalités prévues dans les règlements de la R.L.V.B. sera d'application.

11. Le contrôle médical sera effectué selon les formes prévues dans les règlements de la R.L.V.B. et/ou de la Communauté Française.



ITINERAIRE
8 tours = 70 km

Andenne	Complexe sportif Vezin	DEPART	➔	Km 0
	Rue du Housoy		←	Km 1.5
	Rue de Marche-les-Dames			
Namur	Rue Fond de Wartet		➔	Km 3.0
	Rue des Ruwalles		➔	Km 3.7
	Grand Rue		➔	Km 4.1
	Rue des Bigarreux			Km 4.9
Andenne	Rue de Wartet		➔	
Namur	Route de Hannut			
Fernelmont	Grand Route		➔	Km 6.8
	Rue de Sclaigieux			
Andenne	Rue de Leuze	ARRIVEE		Km 8.9

Christian YPPERSIEL
Directeur de course

Ginette Leclercq
Coordinatrice de la section
NAMUR – LUX- BW